

Collision au passage à niveau de Saint-Médard I une lettre au Président de la République

lundi 17 février 2020, par [Thémis](#)

L'association des victimes, soutenue par la FENVAC, interpelle le Président de la République sur la position de la SNCF.

Presque dix ans de procédure, une condamnation confirmée en appel de la SNCF (réseau et mobilité), et aujourd'hui le transporteur conteste devant la Cour de cassation toute responsabilité.

En rompant avec la promesse faite aux victimes par Guillaume Pépy de ne pas former de pourvoi en cassation en cas de condamnation, Jean-Pierre FARANDOU les replonge volontairement dans un énième épisode judiciaire et les éloigne un peu plus de la perspective d'une reconstruction apaisée.

Ainsi, les membres de Solidarité Saint-Médard PN11 témoignent :

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/drame-saint-medard-association-victimes-ecrit-macron-ret-rait-du-pourvoi-cassation-sncf-1788567.html>